

Communiqué de presse

En dollars canadiens, sauf indication contraire

TSX/NYSE/PSE : MFC SEHK : 945

Pour publication immédiate

Le 11 février 2026

Manuvie annonce son intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités.

TORONTO – La Société Financière Manuvie (« Manuvie ») a annoncé aujourd’hui que, sous réserve de l’approbation de la Bourse de Toronto (« TSX »), elle a l’intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (« l’Offre ») lui permettant de racheter jusqu’à 42 millions de ses actions ordinaires, soit environ 2,5 % des actions ordinaires émises et en circulation de Manuvie, en vue de leur annulation. Le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) a préalablement approuvé l’Offre. Au 31 janvier 2026, Manuvie comptait 1 676 743 043 actions ordinaires émises et en circulation.

L’Offre permettra à Manuvie de racheter des actions ordinaires dans le cadre de sa stratégie de gestion du capital, qui vise à maintenir des ratios de capital réglementaire sains tout en conciliant l’objectif de création de valeur pour les actionnaires.

Les rachats aux termes de l’Offre peuvent être effectués par l’intermédiaire de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et d’autres systèmes de négociations au Canada et aux États-Unis, aux cours du marché en vigueur au moment du rachat ou à tout autre prix qui pourrait être autorisé. Manuvie déposera un avis d’intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités auprès de la Bourse de Toronto. La période de l’Offre débutera après l’acceptation de l’avis d’intention par la Bourse de Toronto et se poursuivra pendant une période maximale d’un an. Toutes les actions ordinaires acquises par Manuvie dans le cadre de l’Offre seront annulées. Les rachats seront soumis au respect des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières.

De plus, Manuvie pourrait racheter ses actions ordinaires à l'extérieur du Canada et des États-Unis, conformément aux lois applicables. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, Manuvie pourrait également acquérir des actions ordinaires directement auprès d'autres détenteurs de gré à gré en vertu d'ordonnances de dispense d'offre publique de rachat émises par des organismes de réglementation des valeurs mobilières compétents. Tout rachat de gré à gré effectué en vertu d'une telle ordonnance de dispense se fera généralement à un cours inférieur au cours du marché en vigueur. Manuvie peut également mettre en place des programmes fondés sur des instruments dérivés pour soutenir ses activités de rachat, notamment l'émission d'options de vente et la conclusion de contrats d'achat à terme, des opérations de rachat accéléré d'actions et d'autres contrats sur actions, ou recourir à d'autres moyens pour acquérir des actions, et ce, toujours sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et dans les conditions et aux moments qui seront autorisés par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Le nombre total d'actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'Offre et de tout autre accord potentiel ne dépassera pas 42 millions d'actions ordinaires.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, Manuvie a l'intention de conclure de temps à autre des accords préétablis avec un courtier en valeurs mobilières inscrit afin de permettre le rachat d'actions ordinaires à des moments où Manuvie ne serait normalement pas active sur le marché en raison de ses propres périodes d'interdiction d'opérations, de règles relatives aux opérations d'initiés ou pour d'autres raisons. De tels accords seront soumis au respect des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières.

La dernière offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Manuvie (« l'Offre de 2025 ») a débuté le 24 février 2025 en vue du rachat d'un maximum de 51,5 millions d'actions ordinaires et prendra fin le 23 février 2026. Manuvie a réalisé le rachat de 51,5 millions d'actions ordinaires en vue de leur annulation au cours de la période comprise entre le début de l'Offre de 2025 et le 22 janvier 2026, à un prix de rachat moyen pondéré en fonction du volume par action ordinaire de 44,28 \$. Tous les rachats ont été effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs, au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, en ce qui a trait aux futurs rachats éventuels de ses actions ordinaires par



Manuvie. Bien que, selon nous, les prévisions exprimées dans de tels énoncés prospectifs soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les énoncés prospectifs en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'ils supposent. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants. Les résultats réels peuvent être très différents des résultats exprimés explicitement ou implicitement dans ces énoncés. Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les rachats réels d'actions ordinaires diffèrent considérablement des attentes comprennent, sans s'y limiter, le fait que le montant et le moment de tout rachat futur d'actions ordinaires dépendront des bénéfices, des besoins de trésorerie et de la situation financière de Manuvie, des conditions du marché, des exigences en matière de capital (y compris en vertu des normes de capital du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie), des exigences en matière d'émission d'actions ordinaires, des lois et règlements applicables (y compris les lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières et la réglementation visant les sociétés d'assurance au Canada) et d'autres facteurs jugés pertinents par Manuvie, et peuvent être assujettis à l'approbation des organismes de réglementation ou à des conditions.

Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs de risque importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées sont présentés dans nos plus récents rapports annuel et intermédiaire et ailleurs dans les documents que nous avons déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis.

Sauf indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans ce document sont formulés à la date des présentes. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

À propos de Manuvie

La Société Financière Manuvie est un chef de file mondial des services financiers qui aide ses clients à prendre leurs décisions plus facilement et à vivre mieux. Notre siège social mondial se trouve à Toronto, au Canada. Nous exerçons nos activités sous le nom de Manuvie au Canada, en Asie et en Europe, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis. Nous fournissons des conseils dans les domaines de la finance et de l'assurance aux particuliers, aux groupes et aux entreprises. Par l'entremise de Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie, nous offrons des services de placements mondiaux, des conseils financiers et des services relatifs aux régimes de retraite aux particuliers, aux institutions et aux participants à des régimes d'épargne-retraite partout dans le monde. À la fin de 2024, la Société comptait plus de 37 000 employés, plus de 109 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 36 millions de clients. Elle est inscrite aux bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Les produits ne sont pas tous offerts dans tous les pays. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site manuvie.com.

Communications avec les médias

Fiona McLean

Manuvie

437 441-7491

fiona_mclean@manulife.com

Relations avec les investisseurs

Derek Theobalds

Manuvie

416 254-1774

derek_theobalds@manulife.com